

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre, à vingt heures quarante-cinq.

Le Conseil Municipal de la commune de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Etaient présents : Mesdames Catherine DECHAIINE, Aurélie MORISSEAU, Corinne RIVET BONNEAU et Messieurs Michel AUJARD, Didier BLAUD, Dominique CHARENTON, Sébastien GERON, Francis PIQUEREAU et Damien RIVET

Absent excusé : Mr Sébastien JORIGNE

Secrétaire de séance : Mr Francis PIQUEREAU

Membres en exercice : 10

Membres présents : 9

Membres votants : 9

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal du 30 novembre 2023 n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

**TARIFS 2024**

• **Les Jardins communaux aux Sablières**

A ce jour, le prix de la location d'un jardin est à 15€ et tous les jardins vont vacants.

Le conseil municipal décide de ne pas reproposer à la location les 5 jardins.

• **Distributeur à pain**

Mme le Maire fait part à l'assemblée que la Boulangerie de Fors, Mr et Mme PILLET Stéphane, a implanté un distributeur de pain sur la commune qui fonctionne 24h/24h, 7 jours sur 7 depuis 2012.

Mme le Maire rappelle qu'une participation financière d'un montant de 120 € leur est demandée chaque année pour la consommation annuelle d'électricité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (5 pour, 2 contre et 2 abstentions) :

- Souhaite une augmentation de la participation financière annuelle
- De porter la participation financière à la boulangerie de Fors pour la consommation annuelle d'électricité de 120 € à 130 € par an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

• **Salle « La Bécotine »**

- **Prestation ménage** : les conseillers municipaux proposent qu'une prestation ménage soit proposée aux personnes qui louent la salle.

Les tables et les chaises devront être propres et rangées, l'extérieur de la salle devra être propre.

Après vote à main levée (9 pour), le tarif sera de 200€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour la prestation ménage.

- **Tarifs de la salle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024** (vote à main levée)

Proposition :

- Augmentation des tarifs : 6 pour, 3 contre
- Augmentation des tarifs commune : 2 pour, 1 abstention, 6 contre
- Augmentation des tarifs hors commune : 6 pour, 2 abstentions, 1 contre
- Nombre de manifestation gratuite aux associations de la commune : 2 par an

Les tarifs validés par le conseil municipal sont :

<b>Particuliers</b>		Commune	Hors commune
Du lundi au vendredi	La journée De 8h le matin à 8h le lendemain matin	125 euros	230 euros
Week-end	Du vendredi 18 heures** au lundi matin 9 heures	250 euros	460 euros

\*\* Avant 18 heures, réservation d'une journée supplémentaire.

Café obsèques	La journée	80 euros	80 euros
---------------	------------	----------	----------

<b>Associations</b>		Commune	Hors commune
De janvier à juin et de septembre à décembre		2 manifestations gratuites par an	-
Au-delà	La journée	125 euros	230 euros
Au-delà	Week-end	250 euros	460 euros
En juillet et Août : (pas de week-end)	La journée (du lundi au vendredi)	125 euros	230 euros

1 Assemblée Générale par an et en semaine du lundi au vendredi		Gratuit	-
---	--	---------	---

<b>Professionnels – Entreprises – A but lucratif</b>		Commune	Hors commune
Toutes manifestations	La journée	125 euros	460 euros
Réveillon organisé par un professionnel		-	900 euros

<b>Autres</b>		Commune	Hors commune
Réunion à caractère politique (locale, nationale)			
1 <sup>er</sup> tour (réservation 7 jours calendaires avant la réunion) 2 réunions privées entre les candidats 1 réunion publique		Gratuit Gratuit	
2 <sup>ème</sup> tour (réservation avant le mardi 12 heures) 1 réunion privée entre les candidats		Gratuit	
Au-delà, à la journée		125 euros	130 euros

<b>Sociétés - Entreprises</b>		Commune	Hors commune
Réunion d'information, séminaires, formations – Toute la salle, à la journée, en semaine  - Hall et WC, à la journée, en semaine		150 € + 50 € si utilisation de la cuisine 80€	160 € + 50 € si utilisation de la cuisine 80€

<b>PRESTATION MENAGE</b>		Commune	Hors commune
Tables et chaises propres et rangées Extérieurs propres		200 €	200 €

- Poteaux électriques dans le garage

Question du conseil municipal :

Est-ce que Séolis peut les reprendre ?

Est-ce que la commune peut les vendre et à quel prix ?

Report à une prochaine réunion

### PREPARATION DES VŒUX 2024

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que les vœux seront le vendredi 12 janvier 2024 à 19h à la salle La Bécotine.

Le conseil municipal décide de commander des quiches, pizzas, pains surprises et une galette.

### POINT SUR LES DIFFERENTS TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Mairie : isolation des combles, radiateurs, éclairage, fenêtres, nettoyage des façades
- Salle La Bécotine : réparation de la porte d'entrée, changement vitre porte, maintenance de la toiture, changement des carrelages cassés, pose de butées aux portes, jambe de force au portail côté traiteur, détecteur dans les toilettes, tableau électrique et éclairage parking.
- Cantine : prévoir le changement du lave-vaisselle  
Devis ERCO : 1 900€ le lave-vaisselle  
: 3 166€ le lave-vaisselle, support + détergent
- Ecole et garderie : éclairage, thermostat du chauffage
- Murs : réparation des murs dans le jardin de l'école, cour locataire et cour école
- Logement : nettoyage des façades, réparation du sanibroyeur
- Eglise : réparation de la toiture de la sacristie, attendre les conclusions de l'expert suite à l'apparition de fissure au plafond de l'église. A ce jour, l'église est fermée au public.
- Parking de l'école : voir pour l'évacuation de l'eau qui stagne lors des pluies
- Monument aux morts : aménagement et sécurisation + achat d'un mat
- Changer certains extincteurs
- Voirie : prévoir le marquage au sol à la peinture et changer certains panneaux signalisations
- Boîte à livres : voir pour la protéger de la pluie

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

☞ **SIEDS** : bilan sur une année : environ 50 % d'économie sur l'éclairage public suite aux changements d'amplitude horaire

☞ **Vente chemin à Biaroue à la Famille Robin** : les actes se signeront le 19/12 chez le notaire de Prahecq

☞ **Prochains conseils** : 1<sup>er</sup> février, 7 mars, 4 avril et 16 mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire  
Corinne RIVET BONNEAU

Le secrétaire de séance  
Mr Francis PIQUEREAU